



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Caen, le 11 octobre 2019

Incendie Lubrizol Rouen - Communiqué : Accueil psychologique : nouvelles modalités d'organisation

Le jeudi 26 septembre, à la suite de l'incendie survenu au sein de l'entreprise Lubrizol, une permanence d'accueil psychologique a été mise en place par l'ARS Normandie et la préfecture de la Seine-Maritime. Depuis ces derniers jours, cette permanence n'a plus reçu de visites. Ce vendredi 11 octobre à 16h, elle a donc cessé son activité et les modalités d'accueil déjà existantes sont proposées aux personnes qui le souhaitent :

Après consultation du médecin traitant, celui-ci pourra si nécessaire orienter les personnes :

- Sur l'agglomération de Rouen : vers le CASP (Centre d'Accueil et de Soins Psychiatriques), les urgences du CHU et l'UNACOR (Unité d'Accueil et d'Orientation) au CH du Rouvray
- Hors agglomérations : vers les CMP (Centre Médico-Psychologique) adultes ou enfants les plus proches du domicile

Depuis l'ouverture de la permanence, 47 personnes ont été accueillies par les équipes de volontaires du CH du Rouvray, soutenues par les bénévoles de la Croix Rouge. Cet accueil psychologique citoyen a permis de faire un sas à la suite de l'évènement, d'orienter et d'apaiser des symptômes de stress, notamment dans le cadre de groupes de parole et d'échanges.

En cas de problème médical, contactez votre médecin traitant. En soirée (de 20h à 8h) et le week-end, appelez le 116117. Nous rappelons que le 15 et le 18 sont réservés aux urgences vitales.

SRDCI

tél. 02 32 76 50 14

7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex

www.seine-maritime.gouv.fr et www.normandie.gouv.fr , Twitter : @prefet76 **courriel** : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr